

Vous trouverez, dans cette circulaire, les informations pour l'année scolaire 2023-2024.

- Fermeture de l'établissement du vendredi 14 juillet au vendredi 18 août 2023 inclus.
- **Standard téléphonique joignable à compter du MARDI 27 AOÛT, 8 h 00 à 13 h 00.**
- L'établissement sera fermé au public le VENDREDI 30 août 2024.

RENTREE DES ELEVES

LUNDI 02 SEPTEMBRE 2024

Présence LE MATIN (pas de cantine et pas de classe l'après-midi)

Petite Section de Maternelle - G1
NOMS de l'élève commençant par A jusqu'à L

08H30 : Accueil dans la classe
Ce groupe d'élèves revient le JEUDI 07 SEPTEMBRE

Moyenne Section de Maternelle

08H30 : Accueil dans la classe

Grande Section de Maternelle

08h30 : Accueil dans la cour principale

CP – CE1 – CE2

9h00 : Accueil dans la cour principale

ULIS Ecole

9h00 : avec la classe d'inclusion (CP – CE1 – CE2)

Présence de 13h15 à 16h30 (pas de classe le matin)

CM1 – CM1+2 – CM2

13h15 : Accueil dans la cour principale

ULIS Ecole

13h15 : avec la classe d'inclusion (CM1 – CM2)

MARDI 03 SEPTEMBRE 2024

Présence de 8h30 à 11h30 (pas de cantine et pas de classe l'après-midi)

Petite Section de Maternelle - G2
NOMS de l'élève commençant par M jusqu'à Z

08H30 : Accueil dans la classe
Ce groupe d'élèves revient le JEUDI 05 SEPTEMBRE

Présence TOUTE LA JOURNEE

MS – GS – CP – CE1 – CE2 – CM1 – CM1+2 – CM2 – ULIS



LUNDI 04 SEPTEMBRE - PAS DE GARDERIE/ETUDE, NI DE CANTINE

PHOTOS de CLASSES Ecole : JEUDI 05 et VENDREDI 06/09 (SAUF Petite Section – date à préciser)

RESTAURATION ET GARDERIE A PARTIR DU MARDI 03 SEPTEMBRE

(INSCRIPTION SUR ECOLE DIRECTE DU 15 JUILLET AU 27 AOÛT)

SECURITE

Des cartes d'autorisation d'entrée (2 ou 4 selon le niveau) vous seront remises dès septembre. Toute entrée dans l'établissement se fait sur PRESENTATION de cette carte soit à l'interphone soit à l'adulte présent au portillon.

REUNIONS DE PARENTS

- Jeudi 05 septembre :** 16 h 45 – 18H30 - Réunion de parents d'élèves CM1 /CM1+2 / CM2
Lundi 09 septembre : 16 h 45 – 18h30 - Réunion de parents d'élèves CP / CE1 / CE2
Mardi 10 septembre : 16 h 45 – 18H30 - Réunion de parents d'élèves GS
ULIS Ecole : la date de la réunion parents sera communiquée par Mme MAGNAN.

ORGANISATION POUR LA 1^{ERE} SEMAINE

- Si votre enfant doit sortir :
- seul
 - ou accompagné d'un aîné
 - ou accompagné d'une autre personne que vous.

Préparer une autorisation écrite et la remettre à l'enseignante le jour de la rentrée.

LES HORAIRES DE CLASSE

	LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	
	PS + MS + GS	Primaire + ULIS Ecole
MATIN	8 h 30 11 h 20	8 h 30 11 h 30
APRES-MIDI	13 h 15 16 h 20	13 h 15 16 h 30

INFORMATIONS COMPTABLES (VOIR CONTRAT DE SCOLARISATION)

ESTIMATION du coût - Activités et projets

Activités et projets Tarifs <u>annuels</u> par élève Sur 9 mois	Maternelle			Primaire						
	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM1+2	CM2	ULIS Ecole
Activités et Projets	99	99	102	271	259	124	115	182	141	Classe d'inclusion

Détail Activités et projets :

- PS : Naturoscope Cycle glisse et cours d'orientation, fresque murale
- MS : Naturoscope Cycle glisse et cours d'orientation, fresque murale
- GS : Accrobranche, cycle roule et tir à l'arc, fresque murale
- CP : Sorties, randonnées, yoga, théâtre, classe sportive de mer, piscine
- CE1 : Sorties, randonnées, yoga, théâtre, classe sportive de mer, piscine
- CE2 : Musique, théâtre, sorties, illustration, randonnée
- CM1 : Théâtre, Tae kwon do, semaine de l'art, langues, rédaction d'un journal
- CM1+2 : Théâtre, boxe, semaine de l'art, langues, rédaction d'un journal, illustration
- CM2 : Théâtre, danse, semaine de l'art, langues, rédaction d'un journal, illustration
- ULIS Ecole : Tout ou partie des sorties et activités de la classe d'inclusion

INFORMATIONS IMPORTANTES

LE GOÛTER :

A partir du CP, pas de goûter sauf pour les élèves restant à la garderie du soir.

LA BOURSE DE CANTINE :

Une aide financière peut être obtenue auprès du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de la Ville de Marseille (voir l'information sur les bourses de cantine) selon le quotient familial de la CAF

LE CARNET DE LIAISON :

De la Maternelle au C.M.2 + ULIS Ecole, un carnet de correspondance sera distribué à la rentrée.

Il est l'outil de communication A UTILISER pour les rendez-vous, les retards, les sorties anticipées ...

LES RENDEZ-VOUS AVEC L'ENSEIGNANTE



Les parents se présentent à l'accueil et attendent que l'enseignante vienne les chercher.

ENTRER LE MATIN

- **De 7h30 à 8h20 : GARDERIE DU MATIN** (cf. contrat de scolarisation)
 - PS : accueil dans la classe
 - MS : accueil dans la classe ou dans la cour des maternelles
 - GS : les enfants se dirigent seuls dans la cour des maternelles et sont accueillis dans la classe
 - Les autres niveaux se dirigent dans la cour principale.
- De 8h20 à 8h30 : concerne TOUS LES ELEVES NON INSCRITS A LA GARDERIE DU MATIN
 - Les PS et MS de maternelle sont accueillis dans leur classe. Les GS rentrent seul dans l'école
 - Les autres niveaux se dirigent dans la cour principale

SORTIR LE MIDI et LE SOIR

1 - SORTIR SEUL DE L'ECOLE

A partir du CP, les élèves peuvent être autorisés, par leurs parents, à sortir seuls. Ils doivent, pour cela, avoir **OBLIGATOIREMENT une carte de sortie et une autorisation écrite au dos du carnet.** Pour obtenir cette carte, ils donnent à l'accueil 2€ et 1 photo d'identité.

2 - SORTIR et REVENIR LE MIDI

- **Maternelles (11h20 -11h30) et Élémentaire (11h30-11h40) :** TOUS les élèves EXTERNES sortent côté « Bd BLANCARDE »
- Les enfants externes non récupérés à 11h30 ou 11h40, mangent à la cantine - Les enfants de l'école **externes** devant partir avec leur frère et/ou sœur du collège sortent accompagnés de l'ainé côté « Allée Marie Clémence portail collège » à **12h. Ils doivent être en possession de la carte de sortie les y autorisant.**
- **13h10** – Accompagnés de leurs parents qui auront présenté leur carte d'accès, les PS vont dans leur classe, les MS vont dans la cour des maternelles **par le gymnase.**

A partir de la GS, les parents laissent les enfants au niveau du portail d'entrée. Présence d'un adulte de l'établissement au portail de 13h10 à 13h15. **Les GS sont pris en charge par 1 adulte de l'école.**

3 - SORTIR LE SOIR

- **MS et GS :** **16h20 -16h30 / Bd Blancarde.** Les enseignantes accompagnent les élèves côté « bd BLANCARDE ». **Les enfants non récupérés à 16h30 vont directement à la garderie.**
- **PS :** **16H20 – 16H30 / Allée Marie Clémence.** Les PS ayant un aîné à l'école sortent ensemble par la classe des PS, côté Allée Marie Clémence.
- **Élémentaire (CP-CE1-CE2-CM1-CM-CM2) :** **16h30-16h40 / Bd Blancarde** – Les enseignantes accompagnent les élèves côté « bd BLANCARDE »
- **ULIS : RUE POUCEL.** L'enseignante accompagne les élèves au portail.

4 - LES SORTIES ANTICIPEES DES ELEVES (**exclusivement via le carnet de liaison**)

- Les sorties anticipées (cf. coupon dans le carnet de liaison p31) sont possibles mais sont aussi **définitives** pour la ½ journée en question.
- La famille remplit la partie droite du papillon (p31)
- L'enseignante remplit la partie gauche, détache la partie droite
- La famille émarge le registre de sortie qui se trouve à l'accueil de l'établissement

ETUDE OU GARDERIE DU SOIR de 16h40 à 18h00 :

Vous devez avoir récupéré votre enfant pour 18h00 IMPERATIVEMENT.

Merci de vous organiser pour qu'une autre personne récupère votre enfant en cas de retard et prévenir l'établissement 04.91.18.50.20

- **Dès 16h40 (16h30 pour les maternelles)** tous les enfants qui sont dans la cour (toutes classes) vont en étude ou à la garderie et y restent jusqu'à 17h30 **sans possibilité d'être récupérés.**
- **A partir de 17h30 par la RUE POUCEL, sur présentation de la carte d'accès :**
 - 1 parent va chercher son (ses) enfant (s) :
 - dans la grande salle d'étude du bâtiment principal : CP, CE1, CE2, CM1, CM2, CM1+2
 - cour des maternelles ou classe de grande section : PS, MS, GS

ETUDE OU GARDERIE EXCEPTIONNELLE DU SOIR : 5 € par jour et par enfant, [en informer l'enseignante.](#)

Cette organisation répond aux mesures de sécurité de l'Education Nationale pour les établissements scolaires.

COMMUNICATION

- Le carnet de liaison (pour les échanges avec les enseignantes)
- L'ENT (Espace Numérique de Travail) **Ecole Directe** : Cette application est compatible avec les navigateurs suivants : Edge, Firefox, et Chrome.
Il permet de consulter les EMAILS et les informations mises en ligne par l'établissement de votre enfant concernant la vie scolaire, son emploi du temps, le cahier de texte, le suivi des acquisitions des compétences du Socle commun, différents documents, la comptabilité.
Pour les emails, une notification PEUT vous être adressée sur votre adresse de messagerie personnelle. Attention, les PJ ne peuvent être consultées que sur Ecole Directe.
Comment activer la notification ?
 - Connectez-vous sur Ecole directe
 - Dans ESPACE FAMILLE / messagerie / paramétrage
 - Mail de notification → vous choisissez le mail de notification et indiquez l'adresse correspondante
- QUI fait QUOI

	QUOI	QUI	COMMENT
FACTURATION COMPTABILITE	- Frais de scolarité - cantine / Garderie - changement de mode de paiement - paiement bourses	Nassima ZELLATOUNI ou Loïs MICHELET	via Ecole Directe ou comptabilitefamilles@eccoly.net
VIE SCOLAIRE ECOLIERS	- signaler une absence	L'ACCUEIL	accueil.smb@eccoly.net ou 04.91.18.50.20
	- demander un formulaire orthophoniste - justifier une absence - prendre rendez-vous - toute question en lien avec la classe	Enseignante	Via le carnet de liaison
SECRETARIAT D'ACCUEIL	- Dossier de bourses - perte de codes école directe - demande de carte de cantine, garderie...	L'ACCUEIL	accueil.smb@eccoly.net ou 04.91.18.50.20
SECRETARIAT DE DIRECTION	- toute demande non listée	Carole ARNAUD	Via Ecole directe